



8 NOVEMBRE- APPEL A LA MOBILISATION ET A LA GREVE **Pour des droits des agents, les libertés syndicales,** **le service public de formation professionnelle**

Jamais dans son histoire, le CNFPT n'a connu une telle situation de crise.

Le directeur général du CNFPT est engagé dans une escalade dangereuse pour notre établissement, les conditions de travail et la carrière des agents, la qualité du service public de formation professionnelle, les libertés syndicales, les relations du CNFPT avec les collectivités locales.

L'escalade du directeur général contre le personnel et les libertés syndicales est sans limite :

- Remise en cause du protocole des droits syndicaux de manière arbitraire (8 août)
- Pressions, interdiction d'une réunion intersyndicale à Valpré, menaces et tentatives d'interdiction de la mobilisation du personnel à Valpré (29/30 août)
- Arrogance, mépris envers les représentants du personnel, refus de répondre à leurs questions du directeur général dans les instances paritaires et les réunions de négociations (CT du 19 septembre ; réunion de négociations du 27 septembre ; CT du 12 octobre ; CHSCT du 16 octobre)
- Absence de réponse du président DELUGA à l'interpellation lors du Conseil d'administration du 27 septembre
- Mesures de flicage avec la demande faite par la direction générale du CNFPT à la SNCF de vérifier si un agent a bien été contrôlé dans le train de retour de Valpré (3 octobre)
- Mutation forcée d'une responsable syndicale (11 octobre)
- Mise en cause d'un représentant du CHSCT par un mail le dimanche soir adressé à l'ensemble des agents du service (22 octobre- un dimanche !)
- Menace de retrait de salaire contre un agent pour un déplacement syndical et refus à ce jour de la direction générale de le rencontrer (27 octobre)
- Pressions professionnelles sur des représentants du personnel

Avec de telles pressions, sanctions, mesures de flicage contre le personnel et ses représentants Qui peut encore parler de « dialogue social » au CNFPT ?

Et cela dans un contexte marqué :

Par une politique de blocage des carrières sans précédent au CNFPT : absence de recours aux avis défavorables à la promotion ; refus de nominations qui s'accumulent après réussite au concours ou promotion interne

Par une politique de casse du service public, de dégradation des conditions de travail, de risques psychosociaux avec les incohérences répétées de la marche forcée à l'hybridation

L'attaque contre les libertés syndicales a ouvert la voie à une attaque contre tous les agents.

Cela ne peut plus durer.

Tous ensemble, le moment est venu de dire **STOP** :

- **STOP AUX ATTAQUES CONTRE LES DROITS DU PERSONNEL ET CONTRE LEUR CARRIERE**

Nomination de tous les lauréats de concours et promus ; titularisation des stagiaires et des précaires ; levée du veto du directeur de structure aux promotions. Stop à la déqualification des agents. Respect des missions et de la carrière des agents.

- **STOP A LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET A LA CASSE DU CNFPT**

Stop à la marche forcée à l'hybridation. Respect de l'engagement de l'autorité territoriale «*le distanciel est là pour enrichir le présentiel pas pour le remplacer*».

Stop à l'avalanche de notes contradictoires sur la programmation.

Stop aux réorganisations/ désorganisations des services ; aux mutualisations sauvages

Stop à la mise en œuvre d'outils et logiciels qui buggent (GDAI, SIGF, Formadist...)...

- **STOP AU MANAGEMENT DELETERE DE LA DIRECTION GENERALE ET DE CERTAINES DIRECTIONS LOCALES**

Stop aux mesures de pressions hiérarchiques contre les agents du CNFPT dans leur service ou structure ; respect du droit à la santé au travail des agents qui est une obligation de l'employeur

- **STOP AUX ATTAQUES CONTRE LES LIBERTES SYNDICALES**

Retrait de l'arrêté du 8 août sur les libertés syndicales ; aucune mutation sanction contre les responsables syndicaux, respect des représentants du personnel.

Le 8 novembre, pour interpeller le président du CNFPT et son Conseil d'administration nous appelons :

- Les agents de l'établissement à se mettre au moins 1 heure en grève dans leur structure
- Les agents des structures de la région parisienne (siège, 1^{ère} Couronne, Grande Couronne) à se mettre en grève et à participer à un rassemblement devant le siège du CNFPT à 9H00.

Ce rassemblement est soutenu par l'UD CGT de Paris, l'Union Locale CGT du 12^{ème} arrondissement et la fédération SUD CT.

POUR NOS DROITS, NOTRE CARRIERE, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, LE SERVICE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE, UN MANAGEMENT RESPECTUEUX DES AGENTS, LES LIBERTES SYNDICALES

TOUS EN GREVE LE 8 NOVEMBRE !

TOUS AU RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIEGE !

Le 8 NOVEMBRE- A partir de 9H00
